



Pôle Régional de Compétences en  
Éducation et Promotion de la Santé  
Languedoc-Roussillon

## **Quand la santé rencontre l'éducation : Bilan des journées de formation à destination de l'Education Nationale.**

# Newsletter du Pôle

Jun 2016  
N°1

[Quand la santé rencontre l'éducation.](#)  
Dossier réalisé par Jean-Christophe Azorin, Participe Santé,  
enseignant-formateur en Education pour la Santé.

[Sensibilisation des personnels de l'Education Nationale  
à l'éducation pour la santé.....page 2](#)

[Formation des professeurs et CPE stagiaires du second  
degré.....page 3](#)

[Formation académique des équipes éducatives.  
Les enseignements d'une expérience.....page 4](#)

[Education à la santé à l'école.  
Quelles orientations en 2016 ?.....page 7](#)

[Politique et mise en oeuvre  
des approches de la santé à l'école.....page 9](#)

[Interaction santé et éducation.  
L'entrée par les compétences.....page 11](#)

[L'éducation à la santé  
dans la pratique de classe.....page 13](#)

[Education pour la santé dans le contexte scolaire.  
Freins et leviers.....page 14](#)

[Les formations 2016.....page 16](#)

[Des conseils méthodologiques post-formation.....page 17](#)

[Et du conseil à la demande pour vous aider.....page 17](#)

[Des ressources à votre disposition.....page 18](#)

Newsletters du Pôle Régional de Compétences en Education et Promotion de la Santé Languedoc-Roussillon

Téléchargeable sur le site du Pôle : <http://www.pole-education-sante-lr.fr>

Directeur de publication : Francette MEYNARD

Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées

Coordination Technique : Bertrand BLANCHARD, Holisme Communication

Siège social du Pôle : ARS LR-MP, DSPE, Parc Club du Millénaire, 1025 rue Henri Becquerel,  
34067 Montpellier cedex 2

Courriel : [coordination@pole-education-sante-lr.fr](mailto:coordination@pole-education-sante-lr.fr)



# Sensibilisation des personnels de l'Éducation Nationale à l'éducation pour la santé.

## *Une initiative originale partagée.*

Depuis 2013, le Pôle Régional de Compétences en Éducation et Promotion de la Santé du Languedoc-Roussillon (PRC LR) présidé par l'ARS en collaboration avec la Direction Académique à la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale (DAFPEN) a mis en place, à destination des Professeurs et Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) stagiaires du second degré, une journée annuelle de sensibilisation à la question de la mise en œuvre des politiques d'éducation pour la santé dans le contexte scolaire.

## *Des objectifs communs.*

Au cours des ans, cette animation a connu certains aménagements organisationnels mais, sur le fond, a poursuivi les mêmes objectifs généraux à savoir :

- conduire une réflexion commune sur les concepts de santé, prévention et éducation pour la santé dans le contexte scolaire ;
- présenter les dispositifs, ressources, outils et expériences susceptibles d'aider les équipes éducatives dans la mise en œuvre d'actions pour la santé dans leurs pratiques professionnelles.

Pour les acteurs régionaux de la promotion de santé, c'est l'occasion de repenser leurs modalités de participation aux politiques éducatives sociales et de santé portées par l'ARS et l'Éducation Nationale dans le paysage local de santé publique.

Cette animation collaborative comprend :

- un temps de réflexion collectif et interactif autour des concepts, méthodes et démarches de prévention pour la santé, mené par des intervenants du PRC ;
- une présentation des ressources et des outils en éducation pour la santé par les acteurs locaux et les associations du PRC LR par le biais d'un « Village santé » ;



- la présentation du dispositif de santé scolaire et service social en faveur des élèves par les conseillers techniques ;
- le partage d'expériences à travers une table ronde faisant intervenir des équipes éducatives engagées sur des projets d'EPS ;
- un débat autour de la projection d'un film faisant état du point de vue de jeunes quant à leurs préoccupations de santé.

## *Un dispositif structurant.*

L'originalité de cette journée de formation du Pôle réside dans sa co-construction : elle met en perspective les priorités de santé et de prévention du Pôle et les missions éducatives et de formation soutenues par le Rectorat, la Dapfen et les conseillers techniques. Ces collaborations sont rendues possibles par les rapprochements conventionnés en 2012 entre l'ARS et le Rectorat et, au fil des années, par le climat de confiance établi sur la reconnaissance du champ de compétences de chacun. L'inscription de cette journée dans un [dispositif institutionnel de formation](#) a contribué à lui apporter une valeur ajoutée et à la rendre pérenne sur quatre années consécutives.





# Formation des professeurs et CPE stagiaires du second degré.

## Cadre institutionnel de l'intervention de formation.

### *Le dispositif de formation des professeurs et CPE Stagiaires.*

Le professeur stagiaire est affecté à temps complet sur un poste à l'année. [Le décret n° 2013-768 du 23 août 2013 relatif au recrutement et à la formation initiale de certains personnels enseignants d'éducation et d'orientation](#), a prévu que, au cours de leur stage, les professeurs et CPE stagiaires bénéficient d'une formation, ayant pour objectifs :

- d'améliorer la pratique d'enseignement à partir d'une analyse des situations construites ou vécues en classe et au sein de l'établissement ;
- d'acquérir des connaissances dans des domaines non maîtrisés ;
- de répondre aux besoins spécifiques exprimés par le stagiaire par des approfondissements disciplinaires, didactiques et pédagogiques ;
- de favoriser l'échange de pratiques professionnelles et le travail collectif des équipes.

La formation vise la professionnalisation, conçue comme un ensemble de gestes professionnels, de savoirs et de valeurs qui sont en permanence interrogés et revus, le processus de formation permettant de faire évoluer le positionnement professionnel, compris comme une synthèse entre action, analyse et formation.

Le parcours de formation du stagiaire est adapté à chaque situation particulière, et tient compte de l'expérience pédagogique antérieurement acquise. Le programme de formation et le cadre organisationnel proposés permettent au stagiaire de développer son propre parcours de formation, en puisant dans une offre totale de 33,5 jours de formation.

### *La place de la journée de formation dans ce dispositif.*

Ce parcours prévoit quelques regroupements présentiels académiques correspondant à des priorités éducatives impliquant notamment des partenariats avec d'autres services de l'Etat ou les collectivités territoriales. Le thème des « grandes problématiques de santé publique » fait l'objet d'un de ces regroupements.

En étroite collaboration avec les inspecteurs de spécialité et les chefs d'établissement d'affectation, selon le cadre national et académique, le pilotage de l'accompagnement de la formation des professeurs stagiaires relève de la compétence de la DAFPEN.

C'est dans ce cadre que la journée proposée par le Pôle est mise en place. Elle est fortement orientée vers les pratiques des équipes éducatives en ce qui concerne la prévention et l'éducation pour la santé afin de la rendre la plus « utile » possible pour ces néo-professionnels au seuil de leur carrière.





# Formation académique des équipes éducatives. Les enseignements d'une expérience.

## **Des évaluations qui vont au-delà des résultats attendus.**

Les diverses évaluations menées en amont, pendant et en aval de ces formations, aussi bien auprès des bénéficiaires que des acteurs mobilisés, ont permis de mesurer l'évolution du niveau de réflexion et d'implication des participants stagiaires, mais aussi l'impact de ces journées sur les dynamiques de promotion de la santé dans le contexte scolaire.

**« Le dispositif de sensibilisation a permis de mesurer l'évolution des représentations et conceptions des participants aux formations pour motiver et soutenir leur engagement dans la démarche d'éducation pour la santé. »**

## **Bénéfices directs pour les participants à la formation.**

### **Point de départ ?**

Jusqu'à peu, les enseignants justifiaient leur manque d'investissement dans l'éducation pour la santé à travers les principes suivants<sup>1</sup> :

- **la légitimité** : « ce n'est pas à nous mais aux parents ou aux spécialistes de santé de s'occuper de cela ... »
- **la pertinence** : « on ne sait pas faire, on n'est pas formé pour... »
- **la cohérence** : « on n'a pas les outils pour atteindre les objectifs. »

En quatre ans, le dispositif de sensibilisation a permis de mesurer l'évolution des représentations et conceptions des participants aux formations pour motiver et soutenir leur engagement dans la démarche d'éducation pour la santé.

1. Berger D., Pizon F., Bencharif L., (et al.), **Education à la santé dans les écoles élémentaires... Représentations et pratiques enseignantes**, Didaskalia, 2009, n° 34, p 35-67.

## **Comment les lignes ont-elles bougé ?**

En ce qui concerne la légitimité de leurs interventions, au-delà du rappel de l'inscription de cette préoccupation dans les missions de l'école, à travers une réflexion sur le concept de santé, nous les avons conduits à réenvisager leurs représentations<sup>1</sup> de cette notion, pour l'appréhender comme un processus d'autonomisation de la personne

et donc d'éducation et non comme une thérapeutique qui effectivement serait du domaine du médecin ou relèverait du domaine privé de la personne.

Pour la pertinence, nous avons pu leur faire manipuler le concept «d'éducation à la santé» pour en saisir la dimension complexe<sup>2</sup>, interdisciplinaire et pluri-professionnelle et ainsi entendre la place qu'ils pouvaient prendre dans cette éducation. Nous nous sommes appuyés, dans cette maïeutique, sur le [Référentiel des compétences professionnelles](#) définissant les objectifs et la culture commune à tous les professionnels du professorat et de l'éducation qui encourage une pratique réflexive de leur métier.

1. AZORIN Jean-Christophe, FREGEAC B., CUBERES Noémie (et al.), **Les représentations du concept de santé des directeurs d'école**, Revue de santé scolaire & universitaire, n° 13, 2012-01, pp. 28-29

2. ARBOIX France, CAUSSIDIER Claude, AZORIN Jean-Christophe, **Éduquer pour la santé dans la pensée complexe, un atout dans la formation des enseignants**, Revue de santé scolaire & universitaire, n° 2, 2010-03, pp. 25-27





Pour finir, pour mettre en cohérence les objectifs pédagogiques avec les méthodes éducatives, la refondation culturelle et structurelle des dispositifs éducatifs, menée actuellement au sein de l'institution, nous a permis d'engager les participants à la formation à construire leurs projets d'éducation pour la santé de manière collective en s'appuyant sur les organisations éducatives telles les Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, ou pédagogiques comme les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, prévues afin d'étayer leurs pratiques sur des compétences partagées.

**« L'intérêt de cette journée est de prendre le temps de préciser les contours de l'EPS et de la resituer dans le parcours professionnel... »**

### **Des évolutions culturelles à accompagner.**

Les résultats des questionnaires proposés lors de ces journées ont permis de mesurer les évolutions, au fil des ans, des représentations et conceptions de l'éducation pour la santé (EPS) des enseignants et éducateurs. Bien sûr, les récentes transformations constatées dans la prise en compte de l'EPS par les enseignants dans leurs pratiques, sont essentiellement dues à des causes externes aux journées de sensibilisation. On doit, raisonnablement pouvoir les attribuer à la professionnalisation des formations des enseignants avec notamment la création des [Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation \(ESPE\)](#) et de manière plus générale aux orientations initiées par la [refondation de l'école](#).

Cependant, l'intérêt de la journée de sensibilisation pour les participants stagiaires est de prendre le temps de préciser les contours de l'EPS et de la resituer dans leur parcours professionnel à la faveur de leur expérience en cours et des éclairages partagés avec d'autres professionnels de la santé.

Cela les conduit, selon leurs déclarations, à renforcer leur sentiment de légitimité, de compétence et à soutenir leur engagement dans les actions éducatives pour la santé.

### **Impacts sur les partenaires du dispositif de formation.**

La tenue de ces journées en a révélé l'impact endogène sur l'investissement des structures, institutions et associations locales associées à son organisation et pour les acteurs de promotion de santé d'en tirer les enseignements utiles à la mise en œuvre d'une politique éducative territoriale de santé pertinente et cohérente. Ainsi, il s'agit pour chacun de reconnaître la culture, les priorités et l'expérience, pour ne pas dire l'expertise de l'autre, afin d'optimiser les stratégies d'intervention partenariale.

En premier lieu, la DAFPEN a pu mesurer par la qualité de participation des stagiaires, l'intérêt que pouvait présenter pour ces personnels la pérennisation de cette expérience originale de contextualisation des [directives institutionnelles](#) et priorités éducatives autour de la thématique «des grandes problématiques de santé publique». Ainsi la parution des nouveaux textes cadrant la [refondation de l'école](#) en général, la réforme du collège en particulier et de manière plus spécifique encore la [Politique Éducative Sociale et de Santé en faveur des élèves \(PESS\)](#) tout en répondant aux objectifs généraux de la [formation initiale des personnels](#).



Par ailleurs, les conseillers techniques académiques sanitaires et sociaux ont pu se rassurer quant à leur mission dans la nouvelle organisation des services par rapport aux attentes des nouveaux professeurs et CPE tant sur le plan de leur développement personnel et professionnel que des collaborations possibles dans la prise en charge des élèves. Au cours de la journée de formation, au-delà de la présentation de leurs services et du cadre de leur intervention dans leur champ de compétences, leur connaissance du terrain est très utile au repérage et exposition des expériences intéressantes qui y sont menées.

D'autre part, en ce qui concerne les associations composant le Pôle, leur participation à la journée à travers un village-santé, composé de stands sur lesquels ils peuvent présenter leurs structures, actions et outils, les échanges avec les personnels de l'Education Nationale mais aussi entre eux, sont riches d'enseignements quant à la mise en perspective des besoins du public et des attentes institutionnelles.

Nous avons vu au cours des années une évolution de l'offre locale vers une approche ouverte sur les compétences des sujets plutôt que sur la prévention par entrée thématique autour du risque et dans une démarche d'accompagnement plutôt que de substitution.

Enfin, pour les décideurs des institutions régionales et académiques, cette manifestation est une illustration de la concrétisation des collaborations engagées pour la promotion de la santé des jeunes et la réussite des élèves dans le cadre de la convention signée entre les deux parties. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle les réunit en un même lieu devant un public. Elle est également l'occasion d'affirmer les orientations générales partagées d'éducation et de santé préconisées par la loi de modernisation de santé portée par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et la loi concernant la refondation de l'école portée par le Ministère de l'Education Nationale.

**Ces journées sont la preuve que nous avons à apprendre les uns des autres et que c'est sur cette base que nous pourrons co-construire au niveau régional des politiques co-éducatives sociales et de santé, plus justes, plus pertinentes, plus cohérentes et mieux efficientes.**







# Education à la santé à l'école. Quelles orientations en 2016 ?

## *Education « pour », éducation « à » la santé.*

Pour nous débarrasser de ce vieux débat qui parasite parfois les relations entre les divers intervenants santé dans le contexte scolaire, nous dirons que la locution «éducation à la santé», qui prévaut à l'Education Nationale, sous-tend que la santé est perçue comme une fin, un objet extérieur au sujet. La locution « pour la santé » privilégiée dans les milieux de santé, de prévention à la santé ou de santé publique, considère la santé comme un moyen supposant un engagement du sujet.

Nous ne nous prononcerons pas sur la prééminence de l'une ou de l'autre de ces expressions, assurons-nous d'en entendre l'origine, en précisant que, par ailleurs, l'Education Nationale dans son choix procède par analogie de forme avec d'autres intitulés tels que « l'éducation à la citoyenneté », « l'éducation au développement durable » ou de façon plus générale, de son inclusion dans « les éducations à... ».

Cependant dans le fond, on peut considérer qu'au regard des contenus des orientations de l'EN, la santé à l'école est explicitement considérée comme un moyen et que son éducation s'inscrit bien dans une démarche de promotion pour la santé.

## *Présence de l'ES à l'école.*

Depuis toujours, sans jamais avoir été déclarée comme une discipline relevant d'un horaire spécifique, l'éducation à la santé (ES) est pourtant inscrite de manière plus ou moins explicite dans les missions et les programmes successifs de l'école.

En effet, la pertinence des temps, du lieu et du public, la légitimité et la compétence des intervenants de l'équipe éducative élargie aux personnels de santé et partenaires de l'école font de cette institution l'espace le plus cohérent pour mettre en place une large politique d'ES. Elle joue un rôle prééminent dans la lutte contre les inégalités sociales de santé.



## *Dans la jungle des textes.*

De très nombreux [textes, lois, circulaires, recommandations de l'Education nationale](#) traitant de l'organisation de la santé scolaire ont paru. Sur la période récente, la dernière circulaire dédiée à cette question, intitulée «Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves», date de novembre 2015. Elle fait suite aux orientations pour une Politique éducative de santé dans les territoires académiques de décembre 2011.

Avant cela on avait connu « La santé des élèves », programme quinquennal de prévention et d'éducation en décembre 2003 et les orientations générales pour la politique de santé en faveur des élèves en décembre 2001.

L'analyse sémantique des intitulés de ces textes nous montre des variations d'approches successives, selon qu'elles soient centrées sur des dispositifs, sur des programmations ou sur les élèves. Cependant avec une certaine constance, tous ces textes sont largement inspirés d'un texte fondateur pour la santé scolaire moderne : orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège de décembre 1998.



## **2016 une date charnière.**

La dernière circulaire «Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves» de 2015 met en avant la dimension sociale de cette éducation. Elle répond aux priorités de lutte contre les inégalités sociales de santé et d'éducation.

Ces évolutions, et particulièrement les toutes dernières, sont liées à la refondation de l'école en résonance avec la [modernisation de notre système de santé](#) avec laquelle elle doit entrer en résonance.

La prochaine rentrée 2016-2017 devrait voir la cristallisation de ces intentions à travers la [mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves](#) dont un volet évoque « le dispositif de la formation initiale et continue » à l'échelon académique qui précise que :

La mise en place du parcours éducatif de santé nécessite le développement d'une culture commune aux personnels enseignants, d'éducation et de santé, fondée notamment sur un dispositif de formation initiale et continue par :

- l'organisation de formations d'initiative locale à l'échelle des établissements et des circonscriptions et dans le cadre des plans académiques de formation (Paf) ;
- l'organisation de formations d'initiative locale à l'échelle des établissements et des circonscriptions et dans le cadre des plans académiques de formation (Paf) ;
- le renforcement de la formation des personnels enseignants et d'éducation (selon le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1er juillet 2013) au sein des écoles supérieures du professorat et de l'éducation tant en ce qui concerne l'éducation à la santé que le repérage des difficultés de santé ;
- la formation des personnels de direction et d'inspection à l'école supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR) et au sein des académies.

***La démarche de sensibilisation initiée par l'ARS LR-MP avec le Rectorat de Montpellier est préfiguratrice d'une volonté de formation généralisée, elle mérite d'être mieux connue.***





# Politique et mise en œuvre des approches de la santé à l'école.

## **La nouvelle Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves.**

Dans la [Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République](#), l'article L.121-4 définit le champ de la mission de promotion de la santé à l'École. Une très récente circulaire concernant [la Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves \(PESS\)](#) en précise les contours et modalités. Elle l'inscrit dans les objectifs généraux de l'École visant à réduire les inégalités sociales, d'éducation et de santé pour permettre la réussite de tous les élèves. Cette volonté est corrélée à une définition large et positive de la santé. Elle prend en compte une approche globale de ses déterminants, engage une réflexion sur l'environnement de l'élève, la qualité du climat scolaire en évoquant les questions vives liées à la violence, au harcèlement, au décrochage... En ces différents points, et elle y fait référence, elle rejoint à bien des égards les préconisations de [l'Organisation Mondiale de la santé en matière de prévention et promotion de la santé](#). Enfin, le texte prévoit une rénovation de sa gouvernance de la PESS à tous les échelons du système éducatif afin d'accompagner cette nouvelle impulsion en gagnant lisibilité et efficacité. Au plus près des écoles et établissements, la circulaire rappelle que « cette mission incombe à l'ensemble des personnels des équipes éducatives et qu'elle doit être menée en cohérence avec d'autres politiques publiques ».

## **Cadre opérationnel et approche systémique.**

Ainsi, dans ces intentions, peut-on attribuer une grande pertinence à une telle approche de la santé par l'institution scolaire. Au niveau de son opérationnalisation se pose la question de la cohérence entre ces objectifs généraux et leur mise en œuvre dans les écoles. Parmi les sept axes fixés par la PESS on peut distinguer trois groupes principaux :

### **Le suivi sanitaire concernant la santé de l'enfant :**

- la réalisation des examens médicaux et des bilans de santé définis dans le cadre de la politique de la santé en faveur des enfants et des adolescents ainsi que ceux nécessaires à la définition des conditions de scolarisation des élèves ayant des besoins particuliers ;
- la détection précoce des problèmes de santé ou des carences de soins pouvant entraver la scolarité ;
- la participation à la veille épidémiologique par le recueil et l'exploitation de données statistiques ;
- l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et le suivi individualisé des élèves.

### **La vie scolaire concernant la relation de l'écologiste avec l'institution :**

- la mise en place d'un environnement scolaire favorable à la santé ;
- la participation à la politique de prévention sanitaire mise en œuvre en faveur des enfants et des adolescents aux niveaux national, régional et départemental.

### **L'éducation à la santé concernant le rapport de l'élève à un savoir dédié :**

- l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes d'éducation à la santé destinés à développer les connaissances des élèves à l'égard de leur santé et de celle des autres.



En ce qui relève de ce dernier axe, qui nous intéresse plus particulièrement, à savoir la mise en œuvre de programmes d'éducation à la santé, les attendus du [socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#) ainsi que les contenus des [programmes d'enseignement](#) devraient nous éclairer sur les pistes proposées aux enseignants.

Il ne faudra pas oublier le volet relevant de [l'enseignement moral et civique](#) qui dans ses principes et objectifs relève dans un même mouvement de la formation du futur citoyen et de sa raison critique, et donc de sa santé.

### **Mise en œuvre académique.**

#### **Une gouvernance académique renouvelée.**

Le recteur élabore la politique éducative sociale et de santé académique en tenant compte des orientations générales, des priorités nationales, du contexte local et des spécificités des territoires dans le cadre de son projet académique.

Il s'appuie sur une cellule, coordonnée et pilotée par le proviseur vie scolaire (PVS) ou un inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional établissements et vie scolaire (IA-IPR EVS) et réunissant, notamment, les conseillers techniques du recteur (médecin conseiller technique en charge des élèves, conseillers techniques infirmiers, de service social et chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation, des élèves handicapés). (Source MEN)

#### **Installation d'un comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CDESC)**

L'organisation en réseaux interétablissements ou en CESC interdegrés permettra une déclinaison au plus près de l'élève de la politique sociale et de santé. Le conseil école-collège constitue une instance permettant la mise en lien des parcours des élèves des écoles maternelles et élémentaires et de collège.

Un CESC, dispositif opérationnel d'impulsion et d'animation en direction des écoles et des établissements d'enseignement, est mis en place dans chaque département à la rentrée 2015. (Source MEN)

Pour les acteurs de promotion de la santé, bien connaître ces différents textes et dispositifs devrait les aider à accompagner les enseignants dans leurs projets en ES ; les journées de sensibilisation mises en place à Montpellier visent cet objectif.







# Interaction santé et éducation.

## L'entrée par les compétences.

### **Réussite des élèves, bien-être du jeune. L'approche par les compétences.**

Agir pour la réussite des élèves dans le domaine des apprentissages c'est aussi contribuer efficacement à la promotion de la santé des enfants et des adolescents. Promouvoir leur santé c'est aussi contribuer à leur réussite éducative. Le développement des compétences psychologiques et sociales, ou compétences personnelles, sociales et civiques ou encore «compétences de vie»<sup>1</sup> comme les appelle également l'Organisation mondiale de la santé est une des interventions les plus efficaces en milieu scolaire pour améliorer la santé et le bien-être des enfants et des jeunes<sup>2</sup>. En effet, ces compétences sont un facteur de protection non seulement de la violence envers soi-même ou envers les autres, et plus tard des comportements sexuels à risque, mais c'est également et surtout l'une des rares interventions dont l'efficacité est reconnue pour prévenir les conduites addictives. De plus elles accroissent l'estime de soi et le bien-être dans les relations avec les autres.

### **Démarches, méthodes, approches. Santé et éducation main dans la main.**

Pour l'Education Nationale, le socle commun s'articule en cinq domaines de formation définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Pour la première fois, l'organisation des apprentissages, les moyens d'accès à l'information et à la documentation, les langages numériques, la conduite de projets individuels et collectifs sont identifiés comme devant faire l'objet d'un enseignement explicite.

Si l'on croise les 10 compétences telles qu'elles sont inventoriées par l'OMS<sup>1</sup> :

- Savoir résoudre les problèmes/Savoir prendre des décisions ;
- Avoir une pensée critique/Avoir une pensée créatrice ;
- Savoir communiquer efficacement/Etre habile dans les relations interpersonnelles;
- Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres ;
- Savoir gérer son stress/Savoir gérer ses émotions...

Avec les cinq domaines de formation définis par le socle commun de l'Education nationale, (les langages pour penser et communiquer; les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen ; les systèmes naturels et les systèmes techniques ; les représentations du monde et l'activité humaine) on trouve de nombreuses intersections à découvrir dans le tableau ci-après.

---

1. World Health Organization (WHO). Life skills education in schools. Geneva: WHO, 1997 : 48 p.

---

1. « Les comportements sont de plus en plus impliqués dans l'origine des problèmes de santé. Ces comportements sont liés à une capacité à répondre au stress et aux pressions de la vie. L'amélioration de la compétence psychosociale pourrait être un élément important dans la promotion de la santé et du bien être ». Organisation Mondiale de la Santé.

2. LAMBOY Béatrice, FORTIN Jacques, AZORIN Jean-Christophe (et al.), **Développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes**. Dossier, La Santé en action, n° 431, 2015-03, pp. 10-40



Tableau croisé des compétences (OMS/Education Nationale)

| Compétences Psycho-Sociales promotrices de santé OMS                             | Domaines du Socle Commun de Connaissance Compétence et Culture Education Nationale   |
|--|--|
| Savoir résoudre les problèmes/Savoir prendre des décisions                       | <b>Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre</b> : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;<br><b>Domaine 4 les systèmes naturels et les systèmes techniques</b> : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers |
| Avoir une pensée critique/Avoir une pensée créatrice                             | <b>Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine</b> Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent.<br><i>Les domaines 4 et 5 visent à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;</i>   |
| Savoir communiquer efficacement/Etre habile dans les relations interpersonnelles | <b>Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer</b> : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;   |
| Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres                      | <b>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen</b> : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;  |
| Savoir gérer son stress/Savoir gérer ses émotions                                |  |

*A travers ces croisements, on constate que les cadres théoriques des concepts de santé et d'éducation reposent sur des visions communes. Reste à clarifier, pour les enseignants, les modalités pour les traduire en pratiques de classe, afin qu'ils se sentent réellement concernés et puissent s'investir au quotidien auprès de leurs élèves.*





# L'éducation à la santé dans la pratique de classe.

**Changer de paradigme : du disciplinaire vers le curriculaire.**

Entre les textes, les pratiques et résultats de l'éducation à la santé (ES) à l'école, demeure un écart difficile à combler. Un rapport de l'Académie de Médecine<sup>1</sup> dirigé par le professeur Maurice Tubiana relève le déficit d'investissement quantitatif et qualitatif de l'Ecole dans cette éducation : « beaucoup de textes, peu d'actions, manque de cohérence ».

Bien que l'ES fasse explicitement partie du curriculum scolaire de l'élève dans le cadre de la Refondation de l'Ecole de la République, encore aujourd'hui elle trouve difficilement sa place en classe. D'un point de vue structurel, en concernant fort justement, une multiplicité de champs scolaires, elle ne prend pas la configuration d'une discipline unique qui prévaut dans l'organisation des enseignements dans les établissements. Par ailleurs, d'un point de vue culturel, l'ES dépasse le champ de la connaissance familier à l'enseignant. En effet elle s'appuie sur le développement de compétences personnelles et sociales, domaine moins familier à l'enseignant. Pour s'emparer de l'ES l'enseignant doit donc effectuer un travail d'appropriation et d'acculturation qui va à l'encontre de décennies de pratiques centrées sur les disciplines déclinées en programmes. Il devra par ailleurs traduire « en activité classe » une multiplicité de champs, priorités, thématiques, pour répondre aux différentes injonctions institutionnelles ([voir circulaire de rentrée 2016](#)) toutes pertinentes, mais pas toujours cohérentes ou faciles à articuler avec les objectifs et contenus d'enseignement.

**Des textes, des mesures, des dispositifs pour soutenir le changement.**

Aujourd'hui la refondation de l'école, notamment à travers la réforme du collège et la refonte des programmes nous promet une révolution structurelle et culturelle qui devrait faciliter l'intégration des « éducation à » dans les pratiques professionnelles des équipes éducatives. Cela à travers les dispositifs interdisciplinaires et pluriprofessionnels prévus (CESC, EPI, [Parcours Educatif de Santé pour tous les élèves...](#)) mais aussi au quotidien de par leur enseignement et de leur relation avec les groupes classes comme préconisés par ce texte : la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République prévoit que le collège unique soit repensé. Le collège de 2016 devra **mieux enseigner les savoirs fondamentaux, former à d'autres compétences et avoir un fonctionnement quotidien assoupli pour s'adapter à la diversité des besoins des élèves**. Cette réforme est porteuse d'un impératif : assurer un même niveau d'exigence pour que tous les élèves acquièrent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, par une priorité centrale donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux. Ainsi la réforme du collège concerne simultanément **les programmes, les pratiques d'enseignement et l'organisation pédagogique**.

**Les journées de sensibilisation académiques mises en place à Montpellier sont une occasion pour les uns et les autres de faire un point pour accompagner ces avancées.**

1. TUBANIA Maurice, **Promotion de la Santé, Santé des enfants et des jeunes. L'éducation pour la santé à l'école élémentaire, une nécessité**, Académie nationale de médecine, 2010-03-30



# Education pour la santé dans le contexte scolaire. Freins et les leviers.

## Les enseignements des sessions de formation académique mises en place avec la DAFPEN

### *Mieux travailler avec les équipes dans le contexte scolaire.*

Depuis quelques années, nous essayons de bannir de notre langage l'expression « en milieu scolaire » afin de lutter contre une sur-représentation des établissements comme des lieux fermés. Nous préférons le « avec » et parler de « contexte » plutôt que de « milieu » afin de proposer une approche partenariale et éco-systémique du sujet. Le « avec » traduit aussi l'idée de ne pas travailler « pour » ou « à la place de » mais en véritable concertation et collaboration en évitant toute substitution. Cela nécessite des deux parties, les enseignants et les partenaires de l'Ecole pour la santé de repenser leurs constructions mentales respectives.

**« La priorité semble porter plus sur la prévention des conduites à risques que sur la promotion de la santé. »**

### *Ce que disent les équipes et ce que l'on doit entendre...*

Lors de ces journées de formation, au cours des échanges entre et avec les participants il nous est donné d'entendre nombre de remarques qui vont parfois à l'encontre de nos représentations anciennes de « spécialistes extérieurs à l'éducation nationale ».

Les enseignants et particulièrement ceux qui travaillent dans les filières professionnelles ou dans les dispositifs d'éducation prioritaires (mais pas uniquement) nous disent être de plus en plus interpellés et désemparés par le mal-être de nombre de leurs élèves se traduisant souvent par des attitudes et comportements peu favorables à leur développement harmonieux.

Ainsi la priorité semble se porter plus sur la prévention de conduites à risques que sur la promotion de la santé. Les enseignants ont bien la conscience d'accueillir un jeune et pas uniquement un élève. Ils nous disent la nécessité d'améliorer l'accueil de ces jeunes dans l'institution « école » et d'adapter leurs méthodes d'enseignement pour prendre en compte ce paramètre. Ils disposent pour cela du [référentiel pour l'éducation prioritaire](#) qui porte sur cinq points de vigilance :

- garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun ;
- conforter une école bienveillante et exigeante ;
- mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ;
- favoriser le travail collectif de l'équipe éducative ;
- accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels ;
- renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

Mais ce référentiel concerne davantage l'établissement que la classe et ne précise pas les modalités spécifiques d'enseignement qui incombent au final à l'enseignant.





## Quel rôle pour les partenaires de l'Ecole ?

On le voit, la compréhension des enjeux de la santé par les professionnels de l'éducation se heurte, dans leur pratique effective à des injonctions parfois paradoxales quand réussite scolaire et réussite éducative ne coïncident pas parfaitement. En effet, les objectifs des enseignements priment souvent sur toute autre considération, et leur expression dans les programmes reste très fortement rattachée aux contenus disciplinaires sur lesquels l'élève, mais aussi l'enseignant sera évalué et son établissement classé.

Le rôle des associations partenaires, sera donc, sur la base de cet état des lieux, en fonction de leurs compétences, en collaboration étroite avec les équipes éducatives sous l'autorité des chefs d'établissements et en s'alliant les conseils des infirmières scolaires des secteurs, d'accompagner les enseignants dans une programmation d'activités d'ES à travers :

- leur enseignement disciplinaire relevant de leur spécialité ;
- leur participation à un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ;
- leur concours au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) ;

et pourquoi pas, dans une démarche d'éducation par les pairs par exemple, dans l'animation du Conseil de la Vie Collégienne (CVC) ou Conseil de la Vie Lycéenne (CVL).

### Préconisations.

Ecole-partenaires associatifs, le meilleur des leviers pour mettre en place des programmes d'éducation pour la santé pertinents et cohérents, semble être la reconnaissance mutuelle du rôle, missions, compétences de chacun et la parfaite connaissance des différents dispositifs structurels sur lesquels tous pourront s'appuyer.

Pour travailler avec l'institution scolaire, dans tous les cas il paraît indispensable de reconnaître sa culture, son histoire et ses usages afin d'établir des relations de qualité favorables à l'instauration d'un climat de confiance.

Au sein des établissements l'adhésion de leur chef et de son équipe de direction est incontournable et on doit pouvoir trouver au niveau opérationnel des alliés auprès des infirmiers scolaires, mais aussi des professeurs documentalistes qui se trouvent dans des positions d'écoute intéressantes.

La lecture attentive et suivie des textes et circulaires de l'Education Nationale comme des ARS doivent également réclamer toute notre vigilance afin de coller au mieux aux priorités des uns et des autres qui sont souvent bien changeantes.

### **Pour une approche environnementale et biographique.**

Pour finir, la prise en compte de l'environnement des établissements est le premier critère du diagnostic à établir avant toute initiative. Pour guider nos actions et se recentrer sur le jeune, il conviendrait enfin de s'appuyer sur la [mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves](#) qui devrait permettre de garder la trace de sa trajectoire en santé dans son espace éducatif.

**Jean Christophe AZORIN**  
**Participe SANTE**



# Les formations 2016.

Le Pôle propose des formations adaptées à vos besoins. Ces formations basées sur l'acquisition de savoirs, savoir-faire, savoir-être s'adressent à tout professionnel des champs sanitaire, social, médico-social ou éducatif désirant concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets d'éducation pour la santé. Les objectifs de ces formations sont de vous permettre d'élaborer et de mettre en œuvre un projet d'éducation pour la santé intégré dans votre territoire.

Découvrez l'ensemble des formations à venir sur l'ensemble du Languedoc-Roussillon. Elles sont présentées par date. Pour accéder au programme, cliquez sur l'intitulé de la formation.

| Date des formations                    | Intitulé de la formation  | Lieux       |
|--|---|-------------|
| <b>20 septembre et 11 octobre 2016</b> | <a href="#">Promouvoir l'activité physique sur les territoires : « Le Grand Défi Vivez Bougez »</a>                           | Montpellier |
| <b>26 et 27 septembre 2016</b>         | <a href="#">Méthodologie de projets et techniques d'animation</a>   | Perpignan   |
| <b>22 et 23 septembre 2016</b>         | <a href="#">Quelles sont les méthodes d'évaluation de mes actions ?</a>   | Montpellier |
| <b>29 et 30 septembre 2016</b>         | <a href="#">Éducation Vie Affective et Sexuelle - Outils, oui mais lesquels : choisir ses supports d'intervention en EVAS</a> | Perpignan   |
| <b>29 et 30 septembre 2016</b>         | <a href="#">Sport et addiction : croisement des outils dans une approche transversale de la problématique des risques.</a>    | Montpellier |
| <b>6 et 7 octobre 2016</b>             | <a href="#">Construire et mettre en œuvre un projet d'éducation pour la santé : les clés pour une méthodologie réussie.</a>   | Mende       |

Ces formations sont financées par l'INPES, n'hésitez pas à vous inscrire pour pouvoir en bénéficier gratuitement. L'ensemble du programme 2016 est disponible sur le [site du Pôle, rubrique « Formations »](#).

Pour toute question, vous pouvez contacter le coordinateur :  
[coordination@pole-education-sante-lr.fr](mailto:coordination@pole-education-sante-lr.fr)





# Des conseils méthodologiques post-formation

**Cette année, une demi-journée de conseil est prévue après chaque session de formation. Vous pouvez en bénéficier !  
Pour plus d'information, contacter les animatrices de l'axe :  
[methodologie@pole-education-sante-lr.fr](mailto:methodologie@pole-education-sante-lr.fr)**

## Et du conseil à la demande pour vous aider...

Vous êtes une association, un service de santé scolaire, une collectivité locale, un soignant, un éducateur...

Vous souhaitez développer une action de santé, l'axe méthodologique peut vous accompagner dans cette démarche.

Cet accompagnement est pris en charge dans le cadre du Pôle de compétences qui est financé par l'INPES (Institut National de prévention et d'éducation pour la santé).

Les modalités sont souples : accueil personnalisé au téléphone, sur rendez-vous, etc.

La rencontre initiale avec un conseiller du pôle permet d'évaluer le besoin de conseil méthodologique.

### **Le conseil pourra porter sur :**

- Le recueil de données préalable à la mise en place de l'action
- La création d'une « culture commune » dans l'équipe
- L'élaboration d'objectifs
- Le repérage des grandes étapes du projet
- L'identification des partenaires
- La mobilisation du public
- L'animation de groupe (objectifs, techniques, outils...)
- La communication autour du projet
- L'évaluation
- ... ou tout autre besoin concernant le projet

# Des ressources à votre disposition



**Vous cherchez des brochures, des affiches, des dépliants faisant la promotion des campagnes de prévention à distribuer ?**

## **Dans l'Aude, au CODES 11**

31 bd Omer Sarraut,  
11000 CARCASSONNE

Tel : 04.68.71.32.65

Mail : [codes11@orange.fr](mailto:codes11@orange.fr)

*Le CODES 11 possède deux antennes sur Narbonne. Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter.*

## **Dans le Gard, au CODES 30**

15, rue Saint Anne  
30900 Nîmes

Tel : 04 66 21 10 11

Mail : [cdes30@wanadoo.fr](mailto:cdes30@wanadoo.fr)

## **Dans l'Hérault, au CODES 34-48**

Centre André Levy  
54 chemin de Moularès  
34070 Montpellier

Tel : 04 67 64 07 28

Mail : [delphinlavabre.codes34@gmail.com](mailto:delphinlavabre.codes34@gmail.com)

## **En Lozère, au CODES 34-48**

Tel : 06 66 04 46 96

Mail : [valeriemorice.codes@gmail.com](mailto:valeriemorice.codes@gmail.com)

## **Dans les PO, au BIJ**

97 rue Maréchal Foch  
66000 Perpignan

Tel : 04.68.34.56.56

Mail : [bijperpignan@hotmail.com](mailto:bijperpignan@hotmail.com)

**Vous recherchez plutôt des articles, des ouvrages des rapports pour préparer vos interventions ou des outils pédagogiques pour animer une séance?**

Les documentalistes vous prêtent gratuitement ces ressources. Pour consulter les documents disponibles connectez-vous sur [BIB-BOP](#), et pensez à cliquer sur « Languedoc-Roussillon ».



## **En région, au CREAI-ORS LR**

**Emilie Bec**

135 Allée Sacha Guitry - BP 35567  
34072 MONTPELLIER CEDEX 03

Tél : 04 67 69 25 03

Mail : [e.bec@creaiorslr.fr](mailto:e.bec@creaiorslr.fr)

## **Dans l'Aude, au CODES 11**

**Valérie Coll**

31 bd Omer Sarraut,  
11000 CARCASSONNE

Tel : 04.68.71.32.65

Mail : [codes11@orange.fr](mailto:codes11@orange.fr)

*Le CODES 11 possède deux antennes sur Narbonne. Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter.*

## **Dans le Gard, au CODES 30**

**Frédérique Arzoumanian**

15, rue Saint Anne  
30900 Nîmes

Tel : 04 66 21 10 11

Mail : [cdes30@wanadoo.fr](mailto:cdes30@wanadoo.fr)

## **En Lozère, au CODES 34-48**

**Valérie Morice**

Tel : 06 66 04 46 96

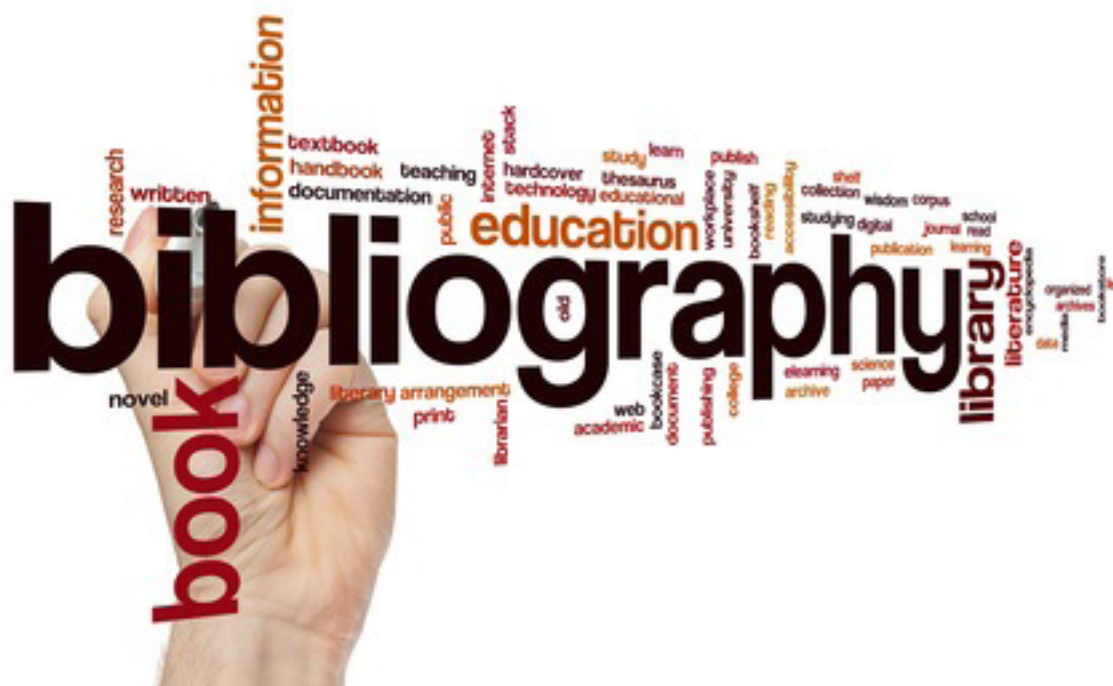
Mail : [valeriemorice.codes@gmail.com](mailto:valeriemorice.codes@gmail.com)





## Des bibliographies riches et récentes sont également mises à votre disposition sur le site internet du Pôle

De nombreuses bibliographies sont aussi disponibles sur le site du Pôle : [onglet « Documentation » espace bibliographie](#). Elles proposent de nombreux documents récents disponibles en ligne.



## Des zooms documentaires sur des ressources qui font l'actualité sont également proposés.

L'objectif de ces zooms est de vous permettre de vous repérer dans la multiplicité croissante des outils pédagogiques et de vous orienter vers les supports de qualité les mieux adaptés à vos objectifs et à vos publics. Il n'est pas question de privilégier l'outil au détriment de la démarche et il est essentiel que vous gardiez à l'esprit les objectifs que vous visez en développant une séquence pédagogique adaptée à votre public et à votre contexte d'intervention selon une démarche de projet. L'outil n'est qu'un levier ludique, un instrument au service d'une intention. C'est à vous de contextualiser son utilisation.



## Zoom sur le site Onsexprime

Onsexprime.fr est un site informatif et interactif, édité par l'INPES, dont la vocation est d'accompagner les adolescents de 12 à 18 ans à faire leur entrée dans la vie sexuelle. Découverte du corps, premier baiser, premier rapport... Afin de leur apporter des réponses fiables, l'INPES propose aux adolescents une vision rassurante de la sexualité et leur permet de comprendre que la prévention, c'est aussi une question de respect de soi et de l'autre.

[Lire la suite](#)



## Zoom sur l'expo Tout SEXplique

Cette exposition, réalisée par le Planning familial, traite de la contraception. Elle consacre 11 affiches aux grandes dates et à l'histoire de la contraception, au corps et à appareil génital de la femme et de l'homme, aux différentes méthodes contraceptives, à l'interruption volontaire de grossesse et au droit à l'avortement.

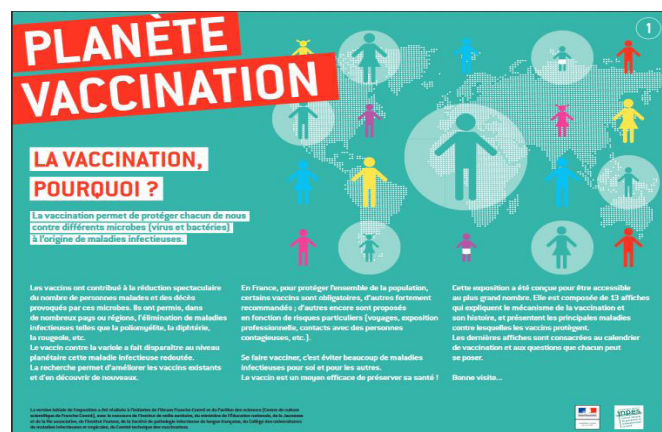
[Lire la suite](#)



## Zoom sur l'expo : Planète vaccination

Cette exposition gratuite, composée de 13 affiches et d'un livret d'accompagnement, a été conçue pour être accessible au plus grand nombre. Elle explique le mécanisme de la vaccination, son histoire et les principales maladies contre lesquelles elle protège. Elle présente aussi le calendrier vaccinal 2015 et propose des informations tant épidémiologiques que médicales avec les dernières actualités.

[Lire la suite](#)







## Zoom sur l'outil : Compose ton cocktail de la fête

Compose ton cocktail de la fête est un jeu de carte qui permet d'introduire le thème des comportements à risque en milieu festif. Ce support interactif facilite l'émergence des représentations individuelles et collectives...

[Lire la suite](#)



## Zoom sur l'outil : Addi ADO

Addi ADO est un outil pédagogique composé de cartes illustrées. Il est destiné à l'animation de séances de prévention des addictions auprès des jeunes âgés de 9 à 16 ans. Il permet de susciter des échanges et un débat autour des questions liées à la consommation de drogues, aux addictions sans produits et à leur prévention. Les participants échangent leurs points de vue et réfléchissent sur les différentes questions liées à la consommation de produits psychoactifs ou les comportements addictifs : les facteurs et contextes de consommation, l'influence de l'entourage...

[Lire la suite](#)





Vous êtes une association, un professionnel de santé scolaire, une collectivité locale, un acteur de santé, le Pôle est à votre disposition pour vous accompagner dans vos actions

### UN BESOIN ?

Si vous avez un besoin spécifique en formation, en conseil méthodologique ou en documentation, vous pouvez adresser votre demande par mail à la coordination technique du Pôle. Toutes les demandes seront étudiées en Comité de Pilotage et nous nous efforcerons d'apporter la réponse la plus appropriée.

### UNE QUESTION ?

Pour toute question relative au Pôle, vous pouvez contacter le coordinateur, Bertrand Blanchard par mail : [coordination@pole-education-sante-lr.fr](mailto:coordination@pole-education-sante-lr.fr) ou par téléphone : 06.68.40.01.01

**Pour recevoir directement les newsletters dès leur parution :**



ABONNEZ-VOUS  
À NOTRE NEWSLETTER

(via le site Internet du Pôle ou en contactant la coordination : [coordination@pole-education-sante-lr.fr](mailto:coordination@pole-education-sante-lr.fr))